

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



GLUETEC GROUP

BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Version: 3.2
Remplace la version: 3.1

Mise à jour: 23.2.2024
Date d'édition: 24.4.2024

Page: 1 de 12
Langue: fr

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit: BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Cette fiche de sécurité concerne le produit suivant:

UFI: K3K0-40A8-G008-NNS2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Composant isocyanate pour un adhésif à 2 composants
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WIKO Klebetechnik Sp. z o.o.
Rue/B.P.: ul. Ekonomiczna 8
Place, Lieu: PL-42-271 Czestochowa
WWW: www.gluetec-group.com
E-mail: info.pl@gluetec-group.com
Téléphone: +48 (0) 34 372 58 58
Télécopie: +48 (0) 34 371 11 14

Service responsable de l'information:
Téléphone: +48 (0) 34 372 58 58, E-mail: info.pl@gluetec-group.com

Indications diverses:
Vendeur:
Wahl GmbH
Rue/B.P.: Schlosserstraße 5
Pays/ville/code postal: 87463 Dietmannsried – Allemagne
WWW: www.wahl-agri.fr
E-mail: service@wahl-online.fr
Téléphone: +49 (0) 83 74 580 93 - 0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Acute Tox. 4; H332 Nocif par inhalation.
Skin Sens. 1; H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3; H335 Peut irriter les voies respiratoires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Version: 3.2
Remplace la version: 3.1

Mise à jour: 23.2.2024
Date d'édition: 24.4.2024

Page: 2 de 12
Langue: fr

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement:

Attention

Mentions de danger:

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence:

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Marquage spécial

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Texte pour l'étiquetage:

Contient Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère

2.3 Autres dangers

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.
Chez les personnes qui sont déjà sensibilisées aux diisocyanates, l'utilisation de ce produit peut déclencher des réactions allergiques. en cas d'asthme, de maladies de peau eczémateuse ou de problème de peau, éviter tout contact avec le produit.

Propriétés perturbant le système endocrinien, Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Diisocyanate d'hexaméthylène-homopolymère

Composants dangereux:

Identificateurs	Désignation Classification	Teneur
REACH 01-2119485796-17-xxxx n° de liste 931-274-8 CAS 28182-81-2	Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère Acute Tox. 4; H332. Skin Sens. 1; H317. STOT SE 3; H335.	90 - 100 %

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Version: 3.2
Remplace la version: 3.1

Mise à jour: 23.2.2024
Date d'édition: 24.4.2024

Page: 3 de 12
Langue: fr

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

- Informations générales: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais; si nécessaire utiliser un appareil respiratoire ou administrer de l'oxygène. En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport. Appeler un médecin.
- Après contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologiste.
- Ingestion: Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Une apparition retardée de troubles et l'apparition d'une hypersensibilité sont possibles même avec des concentrations faibles d'isocyanate.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Aide élémentaire, Décontamination.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation d'une épaisse fumée noire. En cas d'incendie, risque de dégagement de: gaz/vapeurs toxiques, Vapeurs d'isocyanate, traces de cyanure, gaz nitreux, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles, plus lourds que l'air.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Version: 3.2
Remplace la version: 3.1

Mise à jour: 23.2.2024
Date d'édition: 24.4.2024

Page: 4 de 12
Langue: fr

Indications complémentaires: Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la substance. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection approprié. s'assurer d'une ventilation suffisante particulièrement dans les espaces fermés. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations. En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir avec une substance humide liant les liquides (p. ex. sable, liants pour produits chimiques à base d'hydrate de calciumsilicate). Après env. 1 h recueillir mécaniquement dans un récipient pour déchets, ne pas fermer (dégagement de CO₂). tenir à l'état humide à un endroit sûr et le laisser à l'air 7 à 14 jours. Nettoyer soigneusement la zone polluée. En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper.

Indications complémentaires: Eloigner toute source d'ignition.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation: Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter la formation d'aérosols. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. stocker les vêtements de travail séparément. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Porter un équipement de protection approprié. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Les personnes présentant une hypersensibilité des voies respiratoires (asthme, bronchite chronique, etc.) ne doivent pas manipuler le produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Version: 3.2
Remplace la version: 3.1

Mise à jour: 23.2.2024
Date d'édition: 24.4.2024

Page: 5 de 12
Langue: fr

Protection contre l'incendie et les explosions:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.
A stocker en position debout.
Matériau approprié pour récipients/installations: aluminium, acier, acier inoxydable
Matériel inadéquat pour récipients/installations: cuivre, étain
Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.
Récipients flexibles: Stocker sous gaz protecteur (azote).

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires: Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites sur le lieu de travail.

DNEL/DMEL: Indication sur Diisocyanate d'hexaméthylène-homopolymère:
DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, local: 0,5 mg/m³
DNEL court terme, ouvriers, par inhalation, local: 1 mg/m³

PNEC: Indication sur Diisocyanate d'hexaméthylène-homopolymère:
PNEC eau (eau douce): 0,127 mg/L
PNEC sédiment (eau douce): 266.701 mg/kg dw
PNEC eau (eau de mer): 0,0127 mg/L
PNEC sédiment (eau de mer): 26.670 mg/kg dw
PNEC eau (libération périodique): 1,27 mg/L
PNEC station d'épuration: 88 mg/L
PNEC terre: 53.183 mg/kg dw

8.2 Contrôles de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches.
En cas de dégagement d'aérosols et de vapeurs: Système d'aspiration nécessaire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Version: 3.2
Remplace la version: 3.1

Mise à jour: 23.2.2024
Date d'édition: 24.4.2024

Page: 6 de 12
Langue: fr

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. Protection respiratoire: A2/P2 ou mieux, en fonction de la charge opérationnelle. La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme SN EN 374.
Type de gants: caoutchouc butyle - Epaisseur du revêtement: > 0,5 mm
Période de latence: > 480 min
Type de gants: caoutchouc fluoré - Epaisseur du revêtement: > 0,4 mm
Période de latence: > 480 min
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme SN EN ISO 16321-1:2022.

Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:
Les personnes présentant une hypersensibilité des voies respiratoires (asthme, bronchite chronique, etc.) ne doivent pas manipuler le produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	presque inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non applicable, Décomposition
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
La température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau:	à 15 °C: non miscible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



GLUETEC GROUP

BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Version: 3.2
Remplace la version: 3.1

Mise à jour: 23.2.2024
Date d'édition: 24.4.2024

Page: 7 de 12
Langue: fr

Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	à 20 °C: 0,007 hPa (Diisocyanate d'hexaméthylène) à 20 °C: <= 0,00003 hPa (Diisocyanate d'hexaméthylène-homopolymère)
Densité:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Non applicable

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	Non déterminé
Propriétés comburantes:	Non déterminé
Température d'auto-inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Indications diverses:	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Se transforme avec l'eau en surface en un produit de réaction solide d'un point de fusion élevé et insoluble (polyuréé) avec dégagement de dioxyde de carbone.

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions exothermiques avec: Eau, alcools, amines, bases
Formation de Dioxyde de carbone. Risque d'éclatement des fûts fermés.

10.4 Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.
Protéger des radiations solaires directes.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique:	Décomposition exothermique avec formation de: gaz/vapeurs toxiques, oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Aucune donnée disponible
--------------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Version: 3.2
Remplace la version: 3.1

Mise à jour: 23.2.2024
Date d'édition: 24.4.2024

Page: 8 de 12
Langue: fr

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (calculé): $2.000 < ATE < 5.000$ mg/kg.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (calculé): $2.000 < ATE < 5.000$ mg/kg.

Toxicité aiguë (par inhalation): Acute Tox. 4; H332 = Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux (Lapin): légèrement irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1; H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation: Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux (Cochon d'Inde): positif (test de maximisation, OECD 406)

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancérogénicité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Génotoxicité, in vitro: Test d'Ames, Salmonella typhimurium: négatif (OECD 471)

Génotoxicité, in-vivo: Test micronucleus;., Souris: négatif (OECD 474)

Effets sur et par le lait maternel: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3; H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune donnée disponible

Autres informations:

Indication sur Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère:

DL50 rat, par voie orale: > 2.500 mg/kg (OCDE 423)

DL50 Lapin, dermique: > 2.000 mg/kg (OCDE 402)

CL50 rat, par inhalation: 1,5 mg/l/4h (poussières/brouillard)

Remarques générales

Une apparition retardée de troubles et l'apparition d'une hypersensibilité sont possibles même avec des concentrations faibles d'isocyanate.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Version: 3.2
Remplace la version: 3.1

Mise à jour: 23.2.2024
Date d'édition: 24.4.2024

Page: 9 de 12
Langue: fr

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Indication sur Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère:
Toxicité pour le poisson:
CL50 Danio rerio: > 100 mg/L/96 h (RL 67/548/EWG)
Toxicité pour la daphnia:
CE50 Daphnia magna (puce d'eau géante): > 100 mg/L/48 h (RL 67/548/EWG)
Toxicité pour les algues:
ErC50 Scenedesmus subspicatus: > 1.000 mg/L/72 h (RL 67/548/EWG)
Toxicité bactérienne:
CE50 dans la boue activée: > 3.828 mg/L/3 h (OECD 209, read across)

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Indication sur Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère:
Biodégradabilité: 1 %/28 d, n'est pas facilement biodégradable (RL 67/548/EWG)
Facteur de bioconcentration (FBC): Indication sur Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère:
Facteur de bioconcentration (FBC): 3,2 (calculé)

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Remarques générales: Se transforme avec l'eau en surface en un produit de réaction solide d'un point de fusion élevé et insoluble (polyuréé) avec dégagement de dioxyde de carbone. Le polyuréé est selon nos connaissances actuelles une substance inerte et non dégradabile.
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 08 05 01* = Déchets d'isocyanates
* = Soumis à une documentation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Version: 3.2
Remplace la version: 3.1

Mise à jour: 23.2.2024
Date d'édition: 24.4.2024

Page: 10 de 12
Langue: fr

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales. Éviter une introduction dans l'environnement.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement:
La substance/le mélange ne présente pas un danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types de l'ONU.

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Protéger d'une trop forte humidité. Sensible à la chaleur
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Von Säuren und Laugen fernhalten.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Version: 3.2
Remplace la version: 3.1

Mise à jour: 23.2.2024
Date d'édition: 24.4.2024

Page: 11 de 12
Langue: fr

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - Suisse

Ordonnance 814.018 à propos de la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV)

0 % en poids

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Directives nationales - États-membres de la CE

Étiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL



Mention d'avertissement:

Attention

Mentions de danger:

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence:

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3, 75

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange: Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Version: 3.2
Remplace la version: 3.1

Mise à jour: 23.2.2024
Date d'édition: 24.4.2024

Page: 12 de 12
Langue: fr

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.
H332 = Nocif par inhalation.
H335 = Peut irriter les voies respiratoires.
EUH204 = Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 8: Valeurs limites au poste de travail

Créée: 11.10.2021

Service responsable de la fiche technique:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Abréviations et acronymes:

Acute Tox.: Toxicité aiguë
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
CAS: Service des résumés chimiques
CE: Communauté européenne
CFR: Code des règlements fédéraux
CL50: Concentration létale médiane
CLP: Classification, étiquetage et emballage
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
DL50: Dose létale 50%
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
DNEL: Dose dérivée sans effet
EC50: Concentration efficace 50%
EN: Norme européenne
EQ: Quantités exceptées
FBC: Facteur de bioconcentration
IATA: Association du transport aérien international
IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
LEP: Limite d'exposition professionnelle
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC: Concentration prédite sans effet
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
Skin Sens.: Sensibilisation cutanée
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
TLV: Valeur limite d'exposition
TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses
UE: Union européenne
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

Veuillez récupérer les informations produit les plus actuelles ici:
<http://sumdat.net/9g6ctnxa>

